Fiche de poste

Identification du poste

Intitulé du poste	Responsable de Coordination
Structure	Association Appui Santé Métropole Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) Métropole de Lyon
Rattachement hiérarchique	N+1 : Directeur Pilotage & Stratégie N+2 : Directeur Appui Santé Métropole
Relations Fonctionnelles	Directeur Pilotage & Stratégie, Directeur ASM, Responsable projets et innovation, CPS, CAO, assistantes de coordination et professionnels du DAC.
Organisation	Le responsable de coordination est rattaché au siège du DAC à Lyon 3e. Il/Elle est amené.e à se déplacer régulièrement dans la Métropole de Lyon afin de participer à des rencontres ou des réunions.
Moyens Alloués	Ordinateur portable Téléphone portable Ligne téléphonique professionnelle Véhicule de service

Finalité du poste

Sous l'autorité du Directeur Pilotage & Stratégie, le Responsable de coordination assure le management de proximité et le pilotage opérationnel des équipes de coordination du DAC.

Il garantit l'organisation et la continuité de l'activité, accompagne les professionnels dans leurs pratiques et veille à la qualité, à la pertinence et à l'harmonisation des accompagnements proposés aux personnes et aux professionnels du territoire.

Il apporte son expertise dans l'analyse des situations complexes et soutient les équipes dans la recherche de solutions adaptées, notamment à l'interface des secteurs sanitaire, social et médico-social.

Il contribue, aux côtés du Directeur Pilotage & Stratégie, à la déclinaison opérationnelle des orientations du DAC et participe à l'évolution des pratiques et de l'organisation.

Positionnement et autonomie

Le Responsable de coordination exerce ses missions sous l'autorité du Directeur Pilotage & Stratégie du DAC.

Il dispose d'une autonomie dans l'organisation quotidienne de l'activité, le management de proximité et l'accompagnement des équipes, dans le respect des orientations, objectifs et procédures définis au niveau du DAC.

Il est responsable de la bonne organisation de l'activité de coordination et constitue l'interlocuteur privilégié des professionnels pour les questions relatives aux pratiques, à l'organisation du travail et à la gestion des situations complexes.

Il rend compte à la Directrice déléguée de l'activité des équipes, des difficultés rencontrées, des besoins identifiés et des situations nécessitant un arbitrage dépassant son périmètre de responsabilité.

Il travaille en étroite articulation avec la Responsable projets et innovation afin de favoriser la participation des équipes aux projets et la traduction opérationnelle des évolutions du dispositif.

Missions principales

1. Management et accompagnement des équipes	• Assurer le management de proximité des professionnels de terrain. • Organiser, répartir et réguler l'activité des équipes en fonction des besoins et des ressources disponibles. • Accompagner les professionnels dans l'exercice de leurs missions et le développement de leur autonomie. • Animer les réunions d'équipe et les temps de coordination nécessaires au fonctionnement du service. • Réaliser les entretiens professionnels et contribuer à l'identification des besoins de formation et de développement des compétences. • Participer à l'intégration et à l'accompagnement des nouveaux professionnels. • Prévenir et accompagner les difficultés individuelles ou collectives en lien avec le Directeur Pilotage & Stratégie. • Favoriser la coopération, la transversalité et la complémentarité entre les différents métiers de la coordination.
2. Pilotage opérationnel de l'activité	• Garantir l'organisation et la continuité de l'activité de coordination. • Suivre l'activité des équipes et veiller à une répartition adaptée des situations accompagnées. • Piloter les différents temps et processus nécessaires à l'entrée, au suivi et à la clôture des accompagnements. • Suivre les indicateurs opérationnels et identifier les écarts ou difficultés nécessitant des actions correctives. • Veiller à la qualité et à la complétude de la traçabilité dans les outils métiers. • S'assurer du respect des procédures, des organisations et des objectifs définis. • Alerter le N+1 sur les difficultés, évolutions ou besoins d'arbitrage identifiés.

3. Appui aux pratiques et gestion des situations complexes	• Apporter un appui méthodologique et technique aux professionnels dans l'analyse et la gestion des situations complexes. • Soutenir les équipes dans l'identification des besoins, la définition des objectifs de coordination et la construction des plans d'intervention. • Accompagner les professionnels dans les situations nécessitant une mobilisation ou une articulation renforcée des acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux. • Faciliter la recherche de solutions. • Organiser et/ou participer aux temps de concertation nécessaires autour des situations complexes. • Favoriser la prise de recul, l'analyse des pratiques et le partage d'expertise au sein des équipes. • Solliciter le N+1 lorsque la situation nécessite un arbitrage organisationnel, institutionnel ou partenarial.
4. Qualité et harmonisation des pratiques	• Veiller à la qualité et à la pertinence des accompagnements réalisés par les équipes. • Garantir l'application et l'harmonisation des pratiques professionnelles au sein du DAC. • Participer à l'élaboration et à l'actualisation des procédures, outils et référentiels de coordination. • Contribuer aux démarches d'évaluation et d'amélioration continue de la qualité. • Conduire le suivi, et participer à l'analyse des événements indésirables et des situations nécessitant un retour d'expérience. • Accompagner l'appropriation des évolutions organisationnelles, réglementaires et méthodologiques par les équipes. • Contribuer au développement d'une culture commune de la coordination des parcours.
5. Contribution au pilotage du DAC	• Participer aux réunions d'encadrement et contribuer à l'analyse de l'activité du dispositif. • Faire remonter les besoins, difficultés et propositions d'évolution issus des équipes et de l'activité. • Contribuer à la déclinaison opérationnelle des orientations définies par la Direction. • Participer à la définition et au suivi des objectifs collectifs des équipes. • Produire les éléments nécessaires au suivi de l'activité et au reporting du DAC en collaboration avec le responsable projet. • Contribuer aux réflexions relatives à l'évolution de l'organisation et des missions du dispositif.
6. Contribution aux projets et dynamiques partenariales	• Contribuer, en lien avec la Responsable projets et innovation, aux projets ayant un impact sur les pratiques ou l'organisation des équipes de coordination. • Faciliter l'implication des professionnels dans les projets et expérimentations du DAC.

	• Accompagner la mise en œuvre opérationnelle des nouveaux outils, processus ou organisations. • Entretenir, dans le cadre de l'activité de coordination, les liens nécessaires avec les partenaires du territoire. • Faire remonter les difficultés récurrentes de parcours ou de coopération identifiées par les équipes afin d'alimenter les réflexions territoriales du DAC.

Compétences requises

Savoirs	• Connaissance approfondie des secteurs sanitaire, social et médico-social et de leur articulation • Connaissance des dispositifs et acteurs intervenant dans les parcours complexes • Connaissance des politiques sociales, médico-sociales et de santé • Maîtrise des principes de coordination de parcours • Connaissances en management d'équipe, qualité, conduite du changement et gestion des risques.
Savoir-faire	• Manager et fédérer une équipe pluriprofessionnelle • Organiser et réguler une activité • Analyser des situations complexes et accompagner la recherche de solutions • Prioriser et arbitrer • Accompagner les pratiques professionnelles • Animer des réunions et temps de concertation • Suivre et analyser des indicateurs • Conduire des entretiens • Accompagner le changement • Travailler en transversalité avec des acteurs issus de cultures professionnelles différentes.
Savoir-être	• Leadership de proximité • Écoute et disponibilité • Capacité à fédérer • Sens de l'organisation et des responsabilités • Capacité de décision et d'arbitrage • Posture de soutien et d'accompagnement • Diplomatie • Adaptabilité • Réactivité • Capacité à prendre du recul • Aptitude au travail collectif • Rigueur et équité. • Curiosité professionnelle, ouverture au changement et capacité à questionner les pratiques existantes dans une logique d'innovation et d'amélioration continue.

Profil recherché

Formation initiale et expérience professionnelle confirmée dans le champ sanitaire, social ou médico-social.

Formation ou expérience significative en management d'équipe.

Une expérience solide du secteur médico-social et de l'accompagnement de situations complexes constitue un prérequis important pour le poste.

Bonne connaissance des dispositifs, acteurs et ressources mobilisables dans les parcours de santé et de vie.

Expérience de coordination, de travail en réseau ou d'accompagnement à domicile appréciée.

Une formation de cadre ou un diplôme supérieur en management, coordination ou secteur sanitaire et médico-social constitue un atout.

Appétence pour l'innovation, l'expérimentation et l'évolution des pratiques professionnelles, avec une capacité à impulser et accompagner le changement auprès des équipes.

Conditions d'emploi

- **Type de contrat :** CDI à temps plein
- **Statut :** Cadre – Convention collective nationale du 31 octobre 1951 (CCN 51)
- **Prise de poste :** À compter du 1er janvier 2027
- **Rémunération :** Salaire de base à partir de 42 000 € bruts annuels.

Avantages :

- Jours de RTT
- Possibilité de télétravail
- Titres-restaurant

Modalités de candidature

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur candidature (CV et lettre de motivation) à :

Esther Dormet : edormet@grandlyon.com